

Compte-rendu du Conseil d'école du 09-11-18 à 18 h 30

Étaient présents :

école de Beaulieu

école de Têche

Les élus :

M Jean CARTIER, maire

Mme Annie BERECHÉ, adjointe

Mme Marie-Agnès LAURENT, adjointe

Mme Géraldine CHALOIN, conseillère municipale

M Denis FALQUE, maire

M David JOBIN, conseiller municipal attaché
aux affaires scolaires

Mme Marie-Laure BLANC, conseillère municipale

Les enseignants :

Mme Emmanuelle AGNES

Mme Cathy GUICHARD

Mme Fabienne GIRARD

M Joël WAGNER

Les représentants des parents d'élèves :

Mme Laetitia CARICATO

Mme Marine BERNARD

Mme Virginie CROIZAT

Mme Amélie DESROCHES

Mme Florence MADEIRA

Les délégués départementaux de l'éducation nationale :

Madame Marie-France ARGOUD

Mme Ghislaine TROUILLOUD

Étaient excusés : M Alain GELMAN, inspecteur de l'Éducation nationale
Mme Hélène MANDIER, conseillère municipale
Mme Cécile TOURNOUD, représentante des parents d'élèves
Mme Céline AYOUN-FISHER, représentante des parents d'élèves

1-Préambule : le rôle du conseil d'école

Le conseil d'école est consulté sur l'organisation du service et sur tous les problèmes concernant la vie de l'école.

Il vote le règlement intérieur de l'école

Il donne son avis sur :

- Les modalités d'information des familles et des enseignants.
- Les classes transplantées.
- La garde des enfants.
- L'organisation de la cantine.
- Les activités post et péri-scolaires.
- L'hygiène scolaire.
- Les conditions de fonctionnement matériel et financier de l'école.

- L'utilisation des moyens alloués.
- L'utilisation des locaux scolaires.
- Les projets d'action éducative.
- Les conditions d'intégration des enfants handicapés.

Il est consulté sur :

- La composition des classes.
- Le choix des manuels scolaires et matériels pédagogiques.
- L'organisation des rencontres enseignants-parents.

Il donne son accord à :

- L'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles.
- L'aménagement pour une durée limitée de l'organisation du temps scolaire.

2-L'équipe enseignante

A l'école de Beaulieu

- Emmanuelle AGNES : enseignante en classe de GS-CP et directrice
- Cathy GUICHARD : enseignante en classe de PS-MS-GS
- Andrée DEBERNARDI : ATSEM en classe de PS/MS/GS
- Estelle DUMAS : ATSEM en classe de GS-CP (le matin)

A l'école à Têche

- Fabienne GIRARD : enseignante en CM1-CM2 et directrice
- Joël WAGNER : enseignant en CE1-CE2
- Valérie DROUVIN : intervenante musicale en classe de CM

2-Les effectifs

En date du 12/11/18 (date d'arrivée de 2 nouveaux élèves) :

Ecole de Beaulieu

- Classe PS-MS-GS : 20 élèves
- Classe GS-CP : 19 élèves
 - Total des élèves : 39

Ecole de Têche

- Classe CE : 25 élèves
- Classe CM : 19 élèves
 - Total des élèves : 44

RPI

- Total des élèves : 83
- Total des familles : 61

2-Le budget

Les mairies versent une subvention par élève de 74 € pour les fournitures et les sorties scolaires. L'APEBT participe au financement de sorties scolaires, d'activités sportives et de matériel de motricité pour l'école de Beaulieu.

3-Le règlement intérieur du RPI

Les membres du conseil d'école prennent (ou reprennent) connaissance de ce document.

Si tous les parents d'élèves ont signé ce règlement en début d'année, quelques points doivent cependant être rappelés :

- « Les élèves, comme leurs parents, doivent s'interdire des comportements, gestes ou paroles qui porteraient atteinte à la fonction ou à la personne de l'enseignant(e) et au respect dû à leurs camarades et aux familles. »
Or, l'équipe enseignante déplore qu'un parent ait remis en question le droit de grève d'une enseignante il y a peu de temps.
- « Il est recommandé aux enfants de ne pas laisser traîner les divers objets leur appartenant et notamment les vêtements qui devront être marqués. »
Or, depuis le début de l'année scolaire de nombreux vêtements ont été oubliés par les enfants dans les vestiaires. Ils ne les reconnaissent pas et malgré un appel aux parents, il reste encore de nombreux vêtements dont aucun ne porte le nom de son propriétaire.

Les membres du conseil d'école valident le règlement intérieur du RPI.

4-Les PPMS (Plans Particuliers de Mise en Sécurité)

- Deux Plans Particuliers de Mise en Sécurité doivent être rédigés par les écoles.
- L'un concerne les risques d'attentats et d'intrusions, l'autre concerne les risques naturels et technologiques (incendie et selon le site Géorisque : inondation, séisme, glissement de terrain, rupture de barrage).
- **A l'école de Têche :**
 - **Attentat / intrusion :** s'enfermer (dans une salle du 1^{er} étage ou dans la réserve à côté du foyer si les élèves se trouvent dans la cantine ou la salle de motricité) ou s'échapper par la rue du bourg selon l'origine de l'intrusion.
 - **Risques naturels et technologiques :** incendie, séisme, glissement de terrain : se diriger vers le terrain de sport (après la secousse en cas de séisme) / inondation, rupture de barrage : se réfugier dans une salle du 1^{er} étage.
- **A l'école de Beaulieu :**
 - **Attentat / intrusion :** s'échapper (par les portes donnant directement à l'extérieur) ou se cacher (dans la salle de bibliothèque entre les deux classes – problème : cette salle ne ferme pas à clés).
- Les PPMS ont été (ou seront) présentés et discutés avec les mairies puis envoyés à la DSDEN (Inspection académique).
- Des exercices ont eu lieu et auront lieu tout au long de l'année afin de se préparer à toute éventualité et dans le but d'améliorer les PPMS.
- Le premier exercice attentat / intrusion a eu lieu le 16 octobre dans les deux écoles : « Un individu s'est introduit dans l'école. » Lors de l'exercice de l'année dernière, le choix avait été de « s'enfermer ». Cette année, nous avons choisi la fuite.
 - **A l'école de Têche :** les élèves se sont dirigés vers les issues des classes donnant sur la rue du bourg puis se sont rendus au stade. Les élèves ont réagi immédiatement et sont restés calmes et silencieux tout au long de l'exercice. Dans le cas d'une intrusion réelle, n'ayant pas trouvé de lieu hors de l'école permettant de mettre les élèves en sécurité, le « sauve qui peut » aurait été proposé. Cet exercice a mis en évidence la nécessité d'installer un système silencieux et facile d'utilisation afin de prévenir la deuxième classe (l'utilisation du téléphone étant impossible : téléphone fixe avec ligne intérieure jamais décroché par monsieur Wagner et téléphones portables des enseignants placés en silencieux tout au long de la journée pour le bien être de la classe).

- **A l'école de Beaulieu** : les élèves sont sortis calmement et silencieusement par les portes donnant à l'extérieur. Les GS/CP sont restés cachés le long du mur de la classe (on envisagerait une fuite vers les noyers en cas de réelle intrusion). Les PS/MS/GS sont allés se cacher derrière le petit bâtiment dans le fond de la cour. Même remarque que pour l'école de Têche concernant l'alerte.

5-Le projet d'école

Celui-ci a été élaboré l'année dernière pour une durée de 3 ans (2017-2020). Il comporte plusieurs axes :

- **Amélioration des résultats au regard des compétences du socle commun :**
Enrichir le vocabulaire
- **Parcours éducatif citoyen :**
Apprendre à porter secours : formation de tous les élèves de la GS au CM2 par des intervenants extérieurs en 2017-2018 / pas de formation cette année / une formation tous les deux ans est envisagée.
Améliorer le taux de validation de l'Attestation de Premiers Secours : tous les CM2 du RPI présents l'année dernière ont validé l'APS.
- **Parcours artistique et culturel :**
Permettre à tous les élèves de se constituer une culture personnelle riche et cohérente dans le domaine de la musique : Valérie Drouvin n'interviendra cette année que dans la classe des CM – décision de la SMVIC (Communauté de communes)
- **Parcours éducatif de santé :**
Faire acquérir aux élèves de bonnes habitudes d'hygiène de vie : intervention à l'école de Beaulieu de la Maison des familles autour de l'alimentation.
Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière : séances d'EPS, activité vélo (classe CM), participation à un cross (classe CM), activité ski de fond (classes de Têche).
- **Réponse aux exigences d'une école inclusive – Elèves à besoins particuliers**
Permettre à l'élève à besoins particuliers de travailler un maximum de compétences demandées aux autres élèves de la classe : présence de 3 AESH à l'école de Têche pour 3 élèves / présence d'une AESH à l'école de Beaulieu pour un élève.
- **Vie scolaire (Relation avec les familles, communication, partenariats...)**
Amélioration du comportement de l'élève quel que soit le moment de la journée et les adultes qui encadrent : mise en place d'un règlement commun des locaux de l'école et de la garderie à l'école de Beaulieu.

6-Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

Cette année les APC ne porteront que sur la lecture (directive ministérielle).

Les enseignants constituent des groupes de quelques élèves. Les séances sont soumises à l'acceptation des familles.

- PS/MS/GS : jusqu'à présent, pas d'APC mis en place / l'enseignante de la classe travaille avec un groupe de CP en APC
- GS/CP : le mardi et le jeudi pendant une demi-heure
- CE1/CE2 : le jeudi en fin de journée pendant 1 heure
- CM1/CM2 : le mardi et le vendredi en fin de journée pendant une demi-heure

7-Les projets des classes

- **Ecole de Beaulieu et école de Têche**
 - Participation à la commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre
 - Carnaval au printemps à l'école de Beaulieu
 - Participation à la récolte de bouchons pour l'association Handi'Chiens
 - Participation à l'opération « 1 pile = 1 don » dans le cadre du Téléthon (récolte de piles)
- **Ecole de Beaulieu**
 - Participation au projet « Ecole et Musée » avec le Musée de Saint Antoine l'Abbaye sur le thème « Portrait et paysages »
 - Participation au projet « Ecole et Cinéma »
 - Sensibilisation au tri des déchets par le SICTOM
 - Semaine du goût
- **Ecole de Têche**
 - Entraînement vélo en automne et au printemps en vue de la participation à Vélo citoyen pour la classe de CM
 - Participation de la classe de CM au cross du collège de Saint Marcellin le 11 octobre 2018
 - Visite de l'exposition sur la Première Guerre mondiale de Beaulieu
 - Dictée intergénérationnelle avec Les Amis du Vézy (classe de CM)
 - Sortie cinéma à Noël (à l'étude)
 - Séances de ski de fond (à l'étude) pour les deux classes (Presles 8 à 10 séances)
 - Participation à deux concours de mathématiques pour la classe de CM (Eurêkamaths et Pangéa)

8-Les questions et remarques des parents d'élèves

Des questions ont été posées par les parents et rapportées par les représentants des parents d'élèves qui donnent ci-dessous les réponses proposées par le conseil d'école :

- « Demande d'installation d'un local fermé pour les vélos durant l'activité vélo de la classe de CM. »
Les familles rencontrant des difficultés pour la gestion des vélos de leurs enfants sont invitées à prendre contact avec la mairie de Têche, afin de réfléchir à une solution.
- « Allongement des délais d'inscription pour la cantine. »
*Les élus de la mairie de Beaulieu ont demandé au traiteur, fournissant les repas de la cantine, la possibilité d'allonger les délais de commande des repas. Compte tenu de son organisation, ce dernier n'est pas en mesure de raccourcir les délais actuels.
En parallèle, les parents doivent être vigilants et bien penser à réserver les repas, car lorsqu'ils oublient d'inscrire leurs enfants à la cantine cela crée des problèmes d'organisation pour les cantinières. Selon le menu du jour, elles ne sont pas en mesure de "composer" un repas supplémentaire pour l'enfant non-inscrit.*
- *De bons retours des parents bénéficiant du service de la garderie de Beaulieu pour leurs enfants.*
- *Rappel des représentants des parents d'élèves : Le droit de grève est reconnu aux agents publics.*

9-Divers

Remerciements à la mairie de Têche pour :

- l'achat d'un ordinateur portable pour la direction et l'utilisation avec le vidéo projecteur dans la classe de CM,
- l'installation d'une porte d'accès sur la rue du bourg pour la classe des CM,
- le changement de la porte d'accès à l'étage et de celle donnant sur la rue du bourg (côté classe de CE)
- l'installation de visiophones PMR pour les deux classes : les personnes désirant entrer dans l'école pendant la classe sont identifiées visuellement, elles ne doivent plus taper au carreau et les enseignants ne sont plus obligés de sortir de leur classe pour aller ouvrir le portail. Les élèves partant de l'école durant le temps scolaire ou y revenant utilisent également cette issue.

Remerciements à la mairie de Beaulieu pour :

- les petits travaux d'entretien qui sont toujours réalisés rapidement,
- la réfection des façades (en cours).

Séance levée à 19 h 45